

QU'EST-CE QUE LA CONCERTATION ?

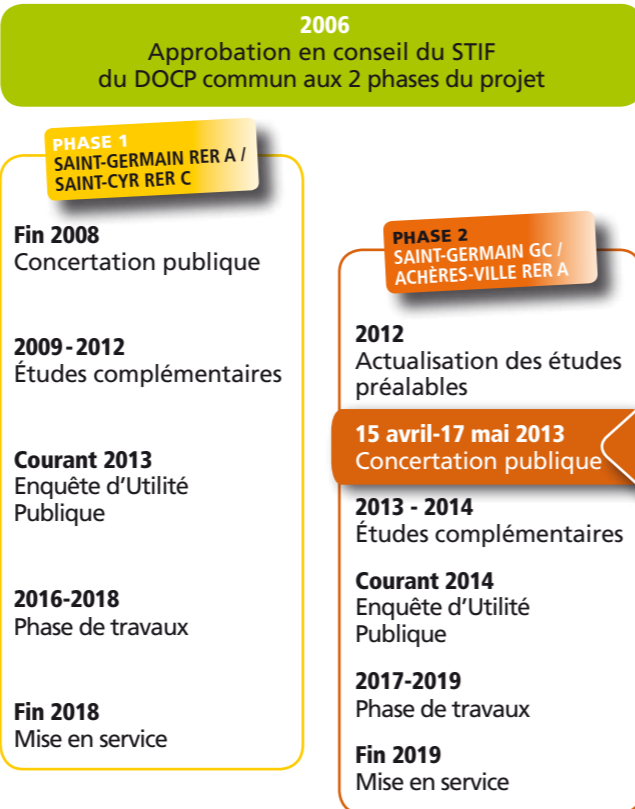
La concertation publique est un premier temps d'information et d'échanges. Elle permet de recueillir les avis et les remarques du public dès les débuts du projet.

Le **Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP)** de la phase 2 a été approuvé le 13 décembre 2012 par le Conseil du STIF.

Il constitue le document technique de référence de la concertation et présente les enjeux du projet et les résultats des études menées en amont de la concertation.

Le DOCP est téléchargeable sur le site internet du projet : www.tangentielleouest.fr

LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET



Du 15 avril au 17 mai 2013,
participez à la concertation
et donnez votre avis
sur la phase 2 du projet
de la Tangentielle Ouest

Comment s'informer et s'exprimer ?

- **Participer aux réunions publiques**
Mercredi 17 avril 2013 à 20h à Achères
Salle Boris-Vian
Place Georges-Brassens
Mardi 23 avril 2013 à 20h à Poissy
Centre de Diffusion Artistique
53, avenue Blanche de Castille
Jeudi 16 mai 2013 à 20h
à Saint-Germain-en-Laye
Salle Jacques-Tati
12 bis, rue Danès de Montardat
- **Remplir le coupon-réponse détachable de ce dépliant** et le renvoyer sans l'affranchir
- **Utiliser les urnes** à disposition dans les mairies des villes traversées pour déposer un avis
- **Donner votre avis en ligne** sur le site internet du projet

POUR EN SAVOIR PLUS

Connectez-vous sur
www.tangentielleouest.fr



esprit public - Ne pas jeter sur la voie publique.

Tangentielle Ouest

CONCERTATION PUBLIQUE

VOTRE NOUVELLE LIGNE DU RER A AU RER C

PHASE 2
SAINT-GERMAIN GC /
ACHÈRES-VILLE RER A

Du 15 avril au
17 mai 2013
Participez
et donnez
votre avis !



RENSEIGNEMENTS SUR www.tangentielleouest.fr

LA TANGENTIELLE OUEST : la phase 2 soumise à la concertation publique

LA TANGENTIELLE OUEST : UN PROJET EN DEUX PHASES

La Tangentielle Ouest est un projet en 2 phases, porté par l'État, la Région Île-de-France, le Conseil général des Yvelines et piloté par RFF, SNCF et le STIF.

PHASE 1 SAINT-GERMAIN RER A / SAINT-CYR RER C

La phase 1 consistera à prolonger la Grande Ceinture Ouest* : **au nord** entre Saint-Germain CG (Grande Ceinture) et Saint-Germain RER, **au sud** entre Noisy-le-Roi et Saint-Cyr RER.

PHASE 2 SAINT-GERMAIN GC / ACHÈRES-VILLE RER A

La phase 2 reliera la gare Saint-Germain GC à la gare Achères-Ville RER par un prolongement de la Grande Ceinture Ouest actuelle **au nord**.

La première phase du projet a fait l'objet d'une concertation publique en 2008 et sera soumise à une enquête publique courant 2013.

C'est au tour de la **seconde phase** de faire l'objet d'une concertation publique, **du 15 avril au 17 mai 2013**. Cette nouvelle étape dans le projet permettra à tous (habitants, usagers, entreprises, associations) de s'informer et de s'exprimer **sur la phase 2 du projet**.

*La Grande Ceinture Ouest est un tronçon de la ligne L du Transilien reliant Saint-Germain GC et Noisy-le-Roi, en service depuis 2004.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES VOYAGEURS ?

La Tangentielle Ouest permettra **d'améliorer les déplacements de banlieue à banlieue** en évitant Paris et de **renforcer les liaisons en direction des pôles d'emploi**, grâce aux correspondances avec :

- les lignes de RER : RER C à Saint-Cyr-l'École, RER A à Saint-Germain-en-Laye et Achères,
- les lignes SNCF Transilien : la ligne L à Saint-Nom-la-Bretèche et à Achères, les lignes U et N à Saint-Cyr-l'École.

La Tangentielle Ouest offrira une **qualité de service grâce au mode tram-train** : des temps de parcours rapides et fiables, un meilleur confort pour les voyageurs et une accessibilité de plain-pied pour les personnes à mobilité réduite.

LÉGENDE

- Grande Ceinture Ouest (GCO) mise en service en 2004
- Phase 1 : prolongement de la GCO au nord et au sud
- Phase 2 : prolongement de la GCO au nord
- Lignes de transport existantes
- Stations Tangentielle Ouest
- Stations à plus long terme
- Correspondances
- Mairies

Le nom des stations est indicatif et sera précisé ultérieurement.

COÛT ET FINANCEMENT PHASE 2 (chiffres 2011)

135 millions d'euros (hors matériel roulant)

Études et travaux



Matériel roulant et exploitation



LA PHASE 2 EN DÉTAILS

- 9,7 km** de tracé
- 3 stations** dont 1 à plus long terme
- 3 communes traversées** : Saint-Germain-en-Laye, Poissy et Achères
- De 6 h à minuit** en semaine et le samedi (de 6 h 30 à 22 h le dimanche et les jours fériés)
- 12 à 13 minutes** de trajet entre Achères-Ville RER A et Saint-Germain GC

DONNEZ VOTRE AVIS sur la phase 2 du projet de la Tangentielle Ouest en renvoyant cette carte T par voie postale, sans l'affranchir, jusqu'au 17 mai 2013 inclus.

Pour vous, la Tangentielle Ouest permettra en priorité de :

- **Optimiser les correspondances avec les autres transports**
 - Oui tout à fait
 - Oui peut-être
 - Non pas vraiment
 - Non pas du tout
- **Faciliter l'accès aux zones d'emplois**
 - Oui tout à fait
 - Oui peut-être
 - Non pas vraiment
 - Non pas du tout
- **Réduire vos temps de trajet**
 - Oui tout à fait
 - Oui peut-être
 - Non pas vraiment
 - Non pas du tout
- **Limiter l'utilisation de votre véhicule**
 - Oui tout à fait
 - Oui peut-être
 - Non pas vraiment
 - Non pas du tout

N'hésitez pas à nous faire part ci-dessous de votre avis sur le projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour mieux vous connaître (questions facultatives)

- Dans quelle commune habitez-vous ?
 - Vous êtes :
 - Étudiant
 - En activité
 - Retraité
 - Autre
 - Vous utilisez les transports en commun :
 - Tous les jours
 - Souvent
 - Rarement
 - Jamais
- Si vous souhaitez être informé(e) sur le projet de Tangentielle Ouest, vous pouvez indiquer vos coordonnées :

NOM Prénom :

Adresse électronique :

Votre réponse sera prise en compte pour alimenter le bilan de la concertation et les prochaines étapes du projet. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives. Afin d'exercer ce droit, vous pouvez adresser un courrier postal au STIF : 39-41 rue de Châteaudun - 75009 Paris.